## Liste de vérification financière 2022

Voici quelques conseils, afin que vous puissiez être en meilleure position pour connaître la réussite financière en 2022 et par la suite.



#### Investissez dans votre retraite

La date limite de cotisation à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) pour 2021 est le 1<sup>er</sup> mars 2022 à 23 h 59 (heure locale). Les cotisations versées dans les 60 premiers jours de 2022 peuvent s'appliquer à l'année d'imposition 2021 ou 2022.



#### Songez à ouvrir un CELI pour atteindre vos objectifs

Le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) permet d'épargner tous les ans sans devoir payer de l'impôt sur le revenu de placement (intérêt, gains en capital, revenu de dividendes).



## Prévoyez des cotisations et des investissements systématiques

Le fait d'établir un programme de prélèvements automatiques (PA), c'est-à-dire des cotisations régulières qui sont prélevées directement de votre chèque de paie ou de votre compte bancaire, peut vous aider à constituer vos épargnes sans trop d'efforts.

Si vous investissez régulièrement en suivant un tel programme, vous pourrez profiter des avantages de la croissance composée, quel que soit le montant de vos investissements. Utilisez les avantages qu'offre votre employeur



#### Utilisez les avantages qu'offre votre employeur

Bien des entreprises offrent à leurs employés des régimes de cotisation ou d'épargne à contributions équivalentes. Informez-vous auprès de votre service des ressources humaines pour savoir si vous pouvez profiter de programmes offerts aux employés qui vous aideront à faire croître vos épargnes plus rapidement.



### Assurez-vous que votre liste de bénéficiaires est à iour

Les bénéficiaires sont les personnes ou les entités qui recevront les produits de votre compte après votre décès. En désignant un bénéficiaire, vous éliminez le doute de savoir qui héritera de vos fonds. En l'absence de bénéficiaire, vos fonds seront ajoutés à votre succession, ce qui pourrait retarder considérablement la procédure et alourdir l'aspect administratif qui doit précéder tout versement.

# L'incidence d'une hausse des taux d'intérêt pour les propriétaires

Tout comme les marchés boursiers, les marchés immobiliers comportent des risques, comme ceux liés aux taux d'intérêt. Même une légère hausse des taux d'intérêt peut avoir des répercussions considérables sur vos paiements mensuels et, par conséquent, sur votre budget et vos objectifs financiers.

Supposons une période d'amortissement de 25 ans. Faisons guelgues simulations au moyen des derniers taux d'intérêt affichés :

2,79 % = taux d'intérêt fixe sur 1 an¹; 3,49 % = taux d'intérêt fixe sur 3 ans¹; 4,79 % = taux d'intérêt fixe sur 5 ans¹

Montant de l'hypothèque	Taux d'intérêt	Paiement mensuel²	Coût mensuel supplémentaire³	Coût annuel supplémentaire³
100 000 \$	2,79 %	462,54 \$	-	-
	3,49 %	498,74 \$	36,20 \$	434,40 \$
	4,79 %	569,71\$	107,17 \$	1 286,04 \$
300 000 \$	2,79 %	1 387,61 \$	-	-
	3,49 %	1 496,23 \$	108,62 \$	1303,44\$
	4,79 %	1 709,13 \$	321,52 \$	3 858,24 \$
500 000 \$	2,79 %	2 312,68 \$	-	-
	3,49 %	2 493,71\$	181,03 \$	2 172,36 \$
	4,79 %	2 848,54 \$	535,86 \$	6 430,32 \$

Votre représentant de Primerica peut vous informer sur les solutions possibles en matière d'endettement, et vous aider à rester sur la voie de la réalisation de vos objectifs financiers, ainsi qu'à déterminer si votre portefeuille bénéficie d'une diversification suffisante.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mortgage Rate History - Super Brokers.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Source : Agence de la consommation en matière financière du Canada. Calculatrice hypothécaire - Canada.ca (fcac-acfc.gc.ca).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Par rapport à 2,79 %.



# **REER contre CELI: Lequel devriez-vous choisir?**

DEED

Un représentant de Primerica peut vous aider à comprendre ce que les principales différences entre ces deux régimes peuvent représenter dans le contexte de votre situation et comment vous pouvez en tirer le mieux parti, selon votre tranche d'imposition, de même que vos objectifs à court et à long termes.

	REEK	CELI
Admissibilité	Vous devez posséder un numéro d'assurance sociale canadien valide.  Vous devez avoir produit une déclaration de revenus. C'est ce revenu qui déterminera vos droits de cotisation.	Vous devez posséder un numéro d'assurance sociale canadien valide. Vous devez être un résident du Canada.
Restrictions liées à l'âge	Pas d'âge minimum. Âge maximum : 71 ans.	Âge minimum : 18 ans. Pas d'âge maximum.
Plafonds et dates limites de cotisation	Le total des cotisations ne doit pas dépasser 27 830 \$ pour 2021 ou 29 210 \$ pour 2022, ou 18 % de votre revenu gagné au cours de l'année précédente (selon le moins élevé des deux montants), moins tout facteur d'équivalence, plus les droits de cotisation inutilisés à un REER des années précédentes. La date limite de cotisation est fixée au 1er mars 2022 à 23 h 59 (heure locale).	Plafond de 6 000 \$ en 2022 (plus les droits de cotisation inutilisés des années précédentes).  La date limite de cotisation est fixée au 31 décembre 2022.
Report des cotisations	Les cotisations inutilisées et accumulées après 1990 peuvent être reportées indéfiniment les années suivantes.	Les droits de cotisation inutilisés peuvent être reportés. Tout montant retiré sera ajouté aux droits de cotisation inutilisés de l'année civile suivante.
Imposition	Les cotisations sont déductibles aux fins de l'impôt.  Le revenu et la croissance d'investissement ne sont pas imposés.  Une retenue d'impôt s'applique aux fonds détenus dans le REER s'ils sont retirés (le montant retiré est ajouté au revenu imposable).	Les cotisations ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt.  L'investissement croît à l'abri de l'impôt.  Les cotisations et le revenu accumulé ne sont pas imposés lors du retrait.

Pour en savoir plus sur le REER et le CELI, visitez les sites AGF.com/REER et AGF.com/CELI.

Communiquez avec moi pour que je puisse vous aider à définir vos objectifs et à suivre fidèlement votre plan.

La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada : 6985 Financial Drive, bureau 400, Mississauga (Ontario) L5N 0G3 | 905-812-2900



CELL

La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Placements AGF Inc. (PAGFI) est une filiale d'AGF. PAGFI agit à titre de gestionnaire des Fonds Simple Bon Sens Primerica.

Les Fonds Simple Bon Sens de Primerica sont des contrats d'assurance individuels à capital variable offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada. Une description des principales caractéristiques du contrat individuel à capital variable est contenue dans la Brochure d'information des Fonds Simple Bon Sens de Primerica. Sous réserve d'une garantie applicable au décès ou à l'échéance, toute fraction de la prime ou tout montant affecté à un fonds distinct est investi au risque du titulaire de contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations de la valeur marchande des éléments d'actif du fonds distinct. Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds de placement. En fonction de l'option de frais choisie, des frais d'acquisition, des frais modérés ou des frais reportés peuvent s'appliquer (sous réserve du droit de retrait annuel sans frais de 10 %). Des frais de retrait précoce peuvent s'appliquer aux opérations à court terme. Veuillez lire la Brochure d'information avant d'investir. Les résultats antérieurs ne devraient pas être considérés comme une indication selon laquelle les fonds distincts produiront un rendement futur.

Les informations que renferme le présent document sont fournis à titre de renseignements d'ordre général et ne sont pas destinés à servir de conseils en matière d'impôt applicables à la situation d'une personne en particulier. Les investisseurs devraient consulter leur représentant de Primerica et leurs conseillers fiscaux avant d'apporter des modifications à leurs stratégies de placement.

Date de publication : le 18 janvier 2022.